



Les crèches de Ville de Paris labellisées Ecocert

La Ville de Paris a reçu le 24 novembre le label Ecocert, niveau 2, qui certifie durable et biologique l'alimentation dans les crèches parisiennes. 45 % des aliments servis proviennent de l'agriculture biologique.

Depuis le début de l'année, une série d'audits ont été réalisés par l'organisme certificateur afin d'évaluer le système d'approvisionnement alimentaire, la préparation et la production des repas servis aux enfants. Ils ont mis en exergue le travail effectué sur le sourcing (Coopérative des fermes bio d'Ile de France), la part donnée au fait maison, la vérification rigoureuse effectuée lors de la réception des produits dans les crèches et en amont chez le Sodexo, prestataire de la Ville de Paris, la lutte contre le suremballage, la réduction des conditionnements en amont, la limitation du gaspillage alimentaire.

Chaque jour, les 1 600 agents techniques de la petite enfance préparent plus de 20 000 repas. Dans les jours qui viennent un autocollant sera apposé sur les portes des établissements pour informer les familles de la labellisation. Selon Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Environnement, « *Paris est aujourd'hui le premier acheteur public de produits biologiques en France.* »